

Il me semble que la réussite d'un club sportif professionnel pour une collectivité a pour intérêt

l'image qu'elle donne de cette collectivité (ville, agglomération), son rayonnement qui participe à

la rendre économiquement attractive et puis bien sûr le plaisir apporté aux spectateurs et les

belles valeurs du sports lorsqu'elles sont honorablement portées.

Je souhaiterais vous parler du SLUC Nancy Basket, qui vit **une période exceptionnelle**.

Champion de France en titre, leader de l'actuel championnat, le SLUC se comporte plutôt bien

en Euroleague. Oui, ses résultats sont exceptionnels, alors que le budget est moyen pour le

championnat de France et... lilliputien dans l'univers des géants de l'Euroleague. La saison

dernière, malgré de superbes résultats (et cela dure depuis plusieurs années), le SLUC a été en

difficulté pour boucler son bilan, et la CUGN a voté un avenant à la convention qui la lie au

SLUC, une rallonge de 250.000 euros.

Le SLUC a fini champion de France, c'est exceptionnel. Il s'est qualifié pour l'Euroleague, c'est

exceptionnel. Il a réussi à attirer un très grand joueur, Nicolas Batum (en profitant de

l'opportunité du lock-out aux USA), c'est encore exceptionnel. Et le SLUC a peut-être la

possibilité de se qualifier dans le top 16 européen parce qu'il a une très grande équipe (avec un

banc performant) et un grand coach.

Bref, rien que de l'exceptionnel, il ne faudrait donc pas rater cette opportunité.

Là où ça commence à se gripper, c'est que le SLUC a perdu un ou deux matches de peu, et

qu'il paraît évident que sa faiblesse est au rebond. Pour franchir la marche supérieure, il

faudrait recruter un bon rebondeur, ou encore Mickael Gelabale (dont la compagne vit à

Nancy). Gelabale est international, presque disponible, et semble intéressé par Nancy. Le

SLUC pourrait recruter, puisque sa qualification à l'Euroligue lui a rapporté 700.000 euros... Eh

bien non ! La CUGN, représentée (par devinez qui ?) au conseil de surveillance du SLUC,

souhaite que cet argent soit gardé précieusement ! Pour renforcer les finances du SLUC, pour

recapitaliser. Il me semble que c'est une erreur, un manque d'ambition. Avec cette somme, le

SLUC a de quoi faire ce recrutement. Ne pas lui permettre ce recrutement signifie ignorer que

cette situation exceptionnelle ne se reproduira peut-être pas d'ici longtemps. Et puis, si le SLUC

pouvait recruter et si cela lui permettait d'accéder au Top 16 européen, n'oublions pas que ce

serait synonyme d'une nouvelle manne financière importante.

Comparons maintenant avec le football.

La CUGN envisage de mettre 25 millions, plus 8 millions que l'Etat doit lui donner (au début

c'était pour les extérieurs du stade), plus la caution d'un emprunt de 30 millions, plus tout ce

qu'on ne nous dit pas (études, acquisitions de terrains) pour l'agrandissement d'un terrain de

football qui sera inutile.

Il ne s'agit pas là d'opposer le club du SLUC Nancy Basket à l'AS Nancy-Lorraine. Mais

la somme dont dispose le SLUC et que la CUGN lui refuse d'investir, est 100 fois moins

importante que la somme que la CUGN envisage de mettre dans l'inutile agrandissement

du stade Marcel Picot sur fonds publics.

Je pose juste une question : pourquoi ?

La sagesse serait de permettre au SLUC Nancy Basket de recruter vite.

La sagesse aurait été d'aider autrement l'ASNL et quand il était temps. Cela aurait évité à

l'époque qu'après avoir recruté un excellent entraîneur, l'ASNL ne soit obligée de brader une

bonne équipe complète de Ligue 1. Elle serait moins en difficulté aujourd'hui.

J'en reviens au conseil que je donnais en conseil de CUGN de façon plus générale au moment

du budget : « Pour que nous soyons moins endettés, investissez mieux (c'est-à-dire plus

malin...) ! ».